

Limitations Bagages et Articles Interdits à bord

VEUILLEZ NOTER QUE LE POIDS DES BAGAGES EST LIMITE DANS NOS AVIONS

DIMENSIONS ET POIDS BAGAGES AUTORISES

Afin d'assurer le transport de la totalité de vos bagages sur chaque vol, vous trouverez ci-dessous nos restrictions concernant les dimensions et le poids des bagages autorisés à bord :

DIMENSIONS BAGAGES		
Largeur	Hauteur	Longueur
55 cm	40 cm	130 cm
POIDS BAGAGES		
Par bagage	23 KG	

NOTES	
➤	Chaque passager peut transporter un bagage souple et un petit sac de voyage cabine
➤	Chaque bagage ne doit excéder le poids et les dimensions maximales autorisées où il pourrait ne pas être accepté dans l'avion
➤	Certains de nos vols peuvent être davantage limités sur l'emport des bagages en fonction du nombre de passagers à bord

Nous vous remercions de bien vouloir vous renseigner auprès de notre équipe commerciale sur le poids maximal des bagages autorisé sur chacun de nos vols.

ARTICLES INTERDITS ET REGLEMENTES

Certains produits ou objets peuvent être considérés comme des matières dangereuses au transport aérien. Ces derniers peuvent nuire à la santé des passagers, la sécurité des vols, ainsi qu'à l'environnement. Si vous souhaitez transporter certains de ces produits, vous devez être informés des restrictions et actions à prendre.

Cigarettes & Cigarettes électroniques

Fumer et l'usage de la cigarette électronique sont strictement interdits dans nos avions. Vous pouvez transporter votre cigarette électronique (avec batteries de rechange) uniquement dans votre bagage à main, celle-ci devant être séparée de sa batterie afin d'éviter tout départ de feu.

Matières dangereuses interdites au transport

- Gaz et matériels d'autodéfense : gaz irritants, urticants, lacrymogènes, etc
- Substances explosives : feux d'artifice, fumigènes, pétards, dynamite, etc
- Instruments tranchants : couteaux, hache, etc
- Matières inflammables : essence, peintures, laque, etc
- Produits chimiques dangereux : matières toxiques, matériaux radioactifs, eau de javel, désherbant, insecticide, etc

Appareils électroniques

Veillez, s'il vous plaît, vous assurer que chaque appareil électronique soit éteint pendant les phases de roulage, décollage et atterrissage.

Armes à feu

- Les armes à feu doivent être transportées en soute et déchargées
- Les armes et munitions doivent être préalablement déclarées et une copie des permis et licences doit nous être transmise au moins 48h avant le vol
- Les passagers doivent posséder un permis européen de port d'armes afin de circuler dans l'espace européen
- L'arme à feu doit être rangée dans un étui rigide fermé à clé et dissociée des munitions
- La clé ou le code doit être conservé par le passager seul

Préparer votre voyage

Conditions générales au transport d'animaux

- Tout passager souhaitant transporter un animal à bord se doit nous le notifier afin de recevoir l'accord du transport. En cas d'oubli, votre animal ne sera pas accepté à bord.
- Wijet doit être informé de la race, de l'âge ainsi que du poids de l'animal
- Le poids maximal autorisé par animal ne doit pas excéder 15 KG
- Les animaux doivent être maintenus au calme tout le long du vol, et à l'écart du cockpit. Ils sont sous l'entière responsabilité des passagers, et doivent avoir en leur possession leur propre laisse, harnais ou cage. Les chats et furets doivent voyager dans une cage
- Les passagers ont l'entière responsabilité de l'embarquement et du débarquement de leur animal afin d'éviter toutes blessures ou stress de ce dernier
- Le commandant de bord se voit le droit d'exercer sa discrétion. Tout animal considéré comme trop imposant ou n'étant pas correctement attaché pourra ne pas être accepté à bord
- Tout passeport, carnet de vaccination et autres documents demandés par les autorités aéroportuaires doivent être communiqués en amont, en conformité avec les autorités locales de transport d'animaux
- En cas de doute, n'hésitez pas à contacter notre service commercial

Les chiens guides pesant plus de 15 KG peuvent voyager à bord de nos avions, avec une autorisation spéciale de notre chef pilote.

Afin de valider le transport de l'animal, une copie de son passeport fourni et rempli par un vétérinaire habilité, doit nous être transmis avant le vol. Ce passeport permet d'identifier votre animal et atteste qu'il est dûment vacciné.

Pour l'entrée au Royaume Uni, le vaccin contre les tiques et les vers doit être administré par un vétérinaire entre 24h et 120h avant le vol.

Tout manquement à ces conditions pourra entraîner un refus du transport de l'animal ou une mise en quarantaine de l'animal par les autorités à l'arrivée. Les passagers ont l'entière responsabilité de fournir tous les documents nécessaires ainsi que de déclarer l'animal auprès de Wijet avant le vol.

Femmes enceintes

- Inférieur à 28 semaines de grossesse – vous n'avez pas besoin d'un accord médical pour voyager
- Entre 28 et 34 semaines de grossesse – l'avis de votre médecin est nécessaire avant votre voyage
- Supérieur à 34 semaines de grossesse – vous n'êtes pas autorisée à voyager

Personnes à mobilité réduite

Pour des raisons de sécurité tout passager, à l'exception des nourrissons, ne sera pas en mesure d'embarquement et de débarquer de l'avion sans assistance. Afin de répondre au mieux à vos besoins d'assistance, vous pouvez contacter notre service commercial.